



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 26 FEVRIER 2015

-Nous avons commencé ce comité technique local en abordant la question de la réduction des horaires d'ouverture des services au public.

Comme elle l'a rappelé dans sa déclaration liminaire, la CCT FINANCES PUBLIQUES 84 ne cautionnera pas cette nouvelle mesure synonyme de recul du service public, même si l'on peut comprendre que celle-ci ait un écho favorable chez certains collègues ne pouvant plus assurer leur mission d'accueil suite aux massives suppressions d'emplois . Plutôt que de créer les emplois nécessaires la DGFIP préfère restreindre les ouvertures au public ; c'est révélateur de l'incurie de celles et ceux qui ont déstructuré nos services.

Pour ces raisons la CGT FINANCES PUBLIQUES 84 n'a pas participé au débat et s'est refusé à tout vote sur le sujet.

Les organisations syndicales SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES et FO ont voté contre.

-Un budget de plus en plus contraint chaque année assombri encore un peu plus le devenir des agents.

Le Budget prévisionnel qui nous est présenté est en baisse constante moins 26% en 4 ans, - 120 000 euros pour 2015 ce qui va naturellement impacter les services dans leur fonctionnement et les conditions de vie au travail des agents. La direction nous explique qu'elle compte sur les fermetures de trésoreries et le regroupement de services dans des immeubles domaniaux (déménagement de la pairie et de la municipale à la cité durant l'année 2015) pour faire des économies budgétaires moins de loyers à verser , on croit rêver.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 84 dénonce cette gestion purement comptable sans se soucier des agents et des usagers.

Il n'y a pas eu de vote sur le budget local, celui-ci étant dorénavant la déclinaison du budget national.

-L'administration nous a ensuite présenté le nouveau dispositif définissant la résidence administrative des équipiers de renfort.

Cette nouvelle disposition redéfinit la résidence administrative de l'agent au plus près de sa résidence familiale au 01/05/2015 impactant le remboursement des frais de déplacement .

La CGT FINANCES PUBLIQUES 84 demande que ce dispositif soit étendu à l'ensemble des personnels itinérants brigades de vérification, BCR, huissiers, géomètres ainsi que la revalorisation des frais de déplacements (utilisation du barème de l'impôt sur le revenu pour les frais professionnels).

La CGT FINANCES 84 a dénoncé les nouvelles modalités d'affectation de l'équipe départementale de renfort qui constitue une entorse grave à la règle de l'affectation à l'ancienneté administrative et institue un recrutement local « à la tête du client ». L'administration a évoqué la volumétrie importante de l'équipe de renfort dans le VAUCLUSE et annoncé qu'elle pourrait être amenée dans un futur proche à supprimer des emplois d'EDR pour redéploiement sur des résidences.

L'ensemble des représentats présents ont voté pour.

La CGT a voté pour car cela correspond à une revendication des personnels concernés mais sera vigilante pour que cette mesure apparemment favorable ne se transforme pas en cadeau empoisonné. En effet, la direction prévoit la tenue d'une CAP locale sur le sujet qui peut faire craindre, dans un contexte de restriction budgétaire et d'emploi tendu, une sectorisation voire une sédentarisation des équipiers de renfort.

-Dans le prolongement du CTL emplois, l'administration a présenté un TAGERFIP rectifié actant la suppression d'un poste d'huissier et le maintien d'un poste de cadre A à EDR, manière d'officialiser un tour de passe passe que la CGT avait déjà dénoncé.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 84 a rappelé que de nombreux postes restent vacants dans le Vaucluse et a dénoncé le maintien des services en sous effectif chronique.

-L'administration a terminé par la présentation du bilan de l'entretien professionnel.

Elle nous a indiqué le nombre de mois distribués lors de la dernière campagne de notation (2014 pour la gestion 2013).

Plus de 70 % d'agents ont bénéficié d'une réduction d'échelon (21% à 2 mois et 50% à 1 mois). Il faut souligner que toutes les réductions d'échelons n'ont pas été distribuées. La direction s'est engagée à ce qu'elle soient « remises au pot » en 2015 (gestion 2014).

LA CGT FINANCES PUBLIQUE dénonce l'absurdité du système et revendique une notation établie sur la base de la détention d'un grade et d'un échelon et non sur une quelconque comparaison des agents entre eux et avec une valorisation pouvant être accordée hors de toute forme de contingentement.

-Questions diverses

La CGT FINANCES PUBLIQUES 84 a évoqué la situation de la trésorerie de VAISON LA ROMAINE et de ses agents au bord du burn-out : manque d'effectifs, temps partiel non compensé, départ à la retraite non remplacé, conséquence de l'obstination de la direction locale de ne pas organiser de CAPL pour les mouvements de mutation au 1/03/2015, EDR dans un premier temps affecté puis retiré pour une urgence au CHS de MONTFAVET.

Réponse de la direction : « on verra le mois prochain ».

Les collègues apprécieront !

La séance s'est terminée à 16h35.